

Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies
École nationale supérieure des mines de Paris

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

**Arrêté du 3 avril 2017 portant nomination d'une directrice adjointe
à l'École nationale supérieure des mines de Paris**

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu le décret n° 91-1033 du 8 octobre 1991 modifié relatif à l'École nationale supérieure des mines de Paris (Mines ParisTech), notamment son article 14;

Sur proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines de Paris,

Arrête:

Article 1^{er}

Mme Lagneau (Catherine), ingénieure en chef des mines, est nommée directrice adjointe à l'École nationale supérieure des mines de Paris, à compter du 9 mai 2017.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 3 avril 2017.

Pour le ministre et par délégation :

Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
L. ROUSSEAU